



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUÏ, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

OBJET : 16 - Acquisition d'oeuvres d'art pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et le Musée du Temps - Demande de subventions

Acquisitions d'œuvres d'art pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et le Musée du Temps

Demande de subventions

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et le Musée du Temps poursuivent leur politique d'enrichissement de leurs collections avec trois acquisitions en 2017 représentant un total de 28 202 € : une peinture à l'huile de J. Gigoux pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et deux portraits du Cardinal Antoine Perrenot de Granvelle pour le Musée du Temps. Ces trois œuvres sont en lien avec l'histoire de la Ville et de ses collections.

Acquisition pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Les derniers instants de Léonard de Vinci par Jean Gigoux (1806 - 1894)
Peinture à l'huile sur papier, vers 1835 - H. 29,5 cm x L. 41 cm

Cette œuvre de petit format fait écho à l'immense toile (3,4 x 4,8 m) présentée par le peintre au Salon en 1835, *Les Derniers Moments de Léonard de Vinci*. C'est grâce à cette peinture que Gigoux, arrivé à Paris dès 1828, rencontre enfin un franc succès sur la scène artistique. La toile est achetée par l'Etat et déposée à Besançon.

Aucune étude préparatoire au tableau n'est connue et les sources concernant la genèse du tableau ne sont pas nombreuses. On sait tout au plus que Gigoux réalisa la peinture dans son petit atelier de la rue Saint-André-des-Arts. L'huile sur papier acquise par le musée ne semble pas préparatoire au tableau auquel elle est en tout point identique. Il s'agirait plutôt d'une copie autographe postérieure, un *ricordo* destiné à conserver le souvenir de la peinture originale. Longtemps roulée dans les réserves du musée, cette dernière sera de nouveau présentée à la réouverture du musée.

Né à Besançon en 1806, Jean Gigoux est issu d'un milieu modeste. Dès son enfance, il manifeste un goût prononcé pour les arts et suit des cours de dessin à l'école municipale. En 1828, il part pour Paris et entre à l'École des Beaux-Arts. Il gagne alors sa vie en réalisant de nombreuses lithographies, notamment pour le journal *L'Artiste* et s'il échoue au concours du Grand Prix de Rome, il expose au Salon dès 1832. En 1835, il rencontre le succès avec *Les Derniers Moments de Léonard de Vinci*. Jusqu'à sa mort en 1894, il ne cesse de mener de front sa carrière de peintre à la recherche des honneurs les plus officiels, et de constituer sa collection de peintures et de dessins qu'il lègue à la Ville de Besançon et qui constitue un des fleurons de la collection du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Cette œuvre est acquise auprès de la Galerie Terrades située 8 rue d'Alger à Paris pour un montant de **4 500 €**.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Participation de la Ville de Besançon : 2 340 €
- Participation du FRAM : 2 160 € (1 080 € pour l'Etat et 1 080 € pour la Région Bourgogne Franche-Comté).

Cette acquisition a reçu l'avis favorable de la délégation permanente de la commission scientifique régionale Bourgogne Franche-Comté.

La dépense est imputée sur la ligne de crédit 21.322.2161.00509 CS 52200.

Acquisitions pour le Musée du Temps

Cette année, le Musée du Temps s'enrichit de deux portraits d'Antoine Perrenot de Granvelle qui viennent compléter les collections déjà consacrées à la famille Granvelle. Ces œuvres seront présentées dans le cadre de l'exposition que le Musée du Temps consacrera cet automne au Cardinal à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de sa naissance.

Depuis son ouverture en 2002, le Musée du Temps, installé dans le palais construit par Nicolas Perrenot de Granvelle entre 1534 et 1540, consacre deux salles de ses collections permanentes à l'histoire de la famille Granvelle. Si l'activité de Nicolas de Granvelle est illustrée par le portrait attribué à Titien, la vie d'Antoine est évoquée par la suite de l'*Histoire de Charles Quint* (Tenture, Bruges XVII^{ème} siècle), le précieux portrait sur cuivre peint par Pulzone en 1576, l'Horloge du cardinal et quelques médailles. Destiné à la carrière ecclésiastique, Antoine de Granvelle est nommé évêque d'Arras en 1538. Grâce à la proximité de son père avec l'Empereur Charles Quint, il intervient très tôt dans les affaires de l'Empire en qualité de conseiller d'État et prend part aux importantes mutations du monde religieux dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle, participant notamment au Concile de Trente (1545 - 1563) et à la rédaction du traité de Mühlberg conclu entre les princes protestants de la ligue de Smalkalde et Charles Quint en 1547. A la mort de son père en 1550, Antoine de Granvelle lui succède à la charge de secrétaire d'État et poursuit ses activités diplomatiques. Il négocie, en collaboration avec le Comtois Simon Renard (1513 - 1573), le mariage entre Philippe II et Marie Tudor en 1553 et participe à la rédaction du traité de paix de Cateau-Cambrésis signé par la France et l'Espagne en 1559. Élevé archevêque de Malines et cardinal en 1561, il occupe une fonction diplomatique sur la scène internationale qui l'amène à se déplacer souvent aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne et en Italie. Ses séjours italiens se partagent essentiellement entre Rome et Naples dont il est le vice-roi de 1571 à 1575. Il finit ses jours à Madrid en 1586.

Soucieux de diffuser son image, le Cardinal de Granvelle commande toute sa vie de nombreux portraits dans le but de les distribuer aux membres de son réseau socio-politique. Il procédait de la même manière pour les médailles.

Portrait d'Antoine de Granvelle - Italie ou Flandres
2^{ème} moitié du XVI^{ème} ou début du XVII^{ème} siècle
Peinture à l'huile sur bois - H. 19.5 - L. 19.5

Ce tableau est un exemple intéressant du type de portraits à la mode à la cour des Habsbourg dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle. Le petit format conforte l'hypothèse d'un cadeau diplomatique de Granvelle pour diffuser son image. A ce titre, il est particulièrement pertinent pour les collections du Musée du Temps. L'exécution de la peinture laisse penser qu'il s'agit d'un artiste formé à la manière italienne. En dépit de quelques maladresses, le travail du peintre est minutieux. La couche picturale supérieure a subi un arrachage sur quelques zones du visage mais l'état de conservation est généralement bon et les retouches rares.

Cette œuvre est acquise pour un montant de **20 000 €** auprès de M. Albert Georges, résidant à Besançon.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Participation de la Ville de Besançon : 3 000 €
- Participation de l'Association des Amis des Musées et de la Bibliothèque de Besançon : 10 000 €
- Participation du FRAM : 7 000 € (3 500 € pour l'Etat et 3 500 € pour la Région Bourgogne Franche-Comté).

Cette acquisition a reçu l'avis favorable de la commission scientifique régionale des musées de France de Bourgogne Franche-Comté qui s'est réunie le 9 mai 2017 à Dijon.

La dépense est imputée sur la ligne de crédit 21.322.2161.00509 CS 52300.

Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle, vice-roi de Naples, remettant une décoration,
Attribué à l'Ecole belge - 2^{ème} moitié du XIX^{ème} siècle - Huile sur toile H 51 cm x L.127 cm

L'acquisition de ce tableau vient enrichir le propos du Musée du Temps autour d'Antoine de Granvelle et l'étendre à sa représentation au XIX^{ème} siècle déjà illustrée dans les collections par le

portrait de Meissonier. Elle s'avère d'autant plus pertinente que l'image du cardinal de Granvelle au XIX^{ème}, peu étudiée jusqu'à présent, fera l'objet d'une section à part entière de l'exposition programmée à l'automne 2017 pour célébrer le 500^{ème} anniversaire de la naissance d'Antoine de Granvelle. Un essai plus approfondi sur l'œuvre figurera dans le catalogue.

Cette œuvre est acquise à Biarritz Enchères, située 6 rue du Centre à Biarritz pour un montant de **3 702 €**.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- Participation de la Ville de Besançon : 1 851 €
- Participation du FRAM : 1 851 € (925,50 € pour l'Etat et 925,50 € pour la Région Bourgogne Franche-Comté).

Cette acquisition a reçu l'avis favorable de la commission scientifique régionale des musées de France de Bourgogne Franche-Comté qui s'est réunie le 9 mai 2017 à Dijon.

La dépense est imputée sur la ligne de crédit 21.322.2162.00509 CS 52300.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ces acquisitions pour intégration dans le patrimoine de la Ville,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter, d'une part le mécénat des Amis des Musées et des Bibliothèques, et d'autre part les subventions du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM), la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme COMTE-DELEUZE n'a pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 SEP. 2017

Contrôle de légalité

